

Charte d'engagement

“Jardiner au naturel,
objectif zéro pesticide”



Les pesticides,
c'est pas
systématique !

Loiret
Nature
Environnement





Charte d'engagement

«Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide»

CONTEXTE

Depuis octobre 2006, Loiret Nature Environnement, en partenariat avec la FREDON Centre, mène l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est un programme d'accompagnement des communes dans l'arrêt des pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts.

Une commune qui s'engage officiellement en signant la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » peut ainsi bénéficier d'une aide sur les plans technique et de la communication tels que la formation des agents aux alternatives aux pesticides, l'élaboration d'un plan de d'entretien des espaces dont elle a la gestion, des actions de communication dirigées vers le grand public pour augmenter l'acceptation des herbes spontanées et valoriser la démarche des communes, etc.

Actuellement 70 communes ont signé cette charte dont 11 se situent sur le territoire du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais: Bazoches-les-Gallerandes, Beaune-la-Rolande, Chambon-la-Forêt, Chilleurs-aux-Bois, Coudray (commune nouvelle du Malesherbois), Courcelles, Dadonville, Givraines, Outarville, Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil.

Dans l'objectif d'amplifier ces démarches locales, le PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais et Loiret Nature Environnement ont choisi de lancer une action d'envergure sur le territoire: « jardiner au naturel, objectif zéro pesticide ».

Ce programme vise à étendre la sensibilisation menée dans les communes en direction des jardiniers amateurs qui utilisent des pesticides en quantité non négligeables.

Cette opération est destinée aux jardinerie et pépinières du territoire afin de promouvoir les solutions alternatives aux pesticides (outils divers et méthodes préventives).

En contrepartie, les jardinerie bénéficient d'un programme d'accompagnement conséquent pour la sensibilisation de leur clientèle et pour la promotion des alternatives aux pesticides (mise à disposition d'outils de communication –affiches, panonceaux, fiches thématiques – pour faire cette promotion des alternatives aux pesticides, interventions lors d'animations et ateliers sur le jardinage au naturel, large publicité grâce aux médias locaux).

Chaque partenaire du programme a des engagements à tenir qui sont officialisés par la signature de la présente charte.

Cette charte fait suite à l'opération « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » menée sur le territoire d'Orléans Métropole en 2010-2013 sur une idée originale de la MCE de Rennes avec le projet « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » : www.jardineraunaturel.org.

La présente charte d'engagement est conclue entre :

d'une part,

le Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, représenté par sa Présidente Monique BEVIÈRE,

l'association Loiret Nature Environnement, ci-après dénommée LNE, représentée par sa Présidente Martine BURGUIÈRE,

D'autre part,

les enseignes commerciales spécialisées, jardin ou pépinières, dont les noms suivent :

Delbard – Dadonville - représentée par son directeur Yann LESAGE

Gamm Vert – Pithiviers - représentée par son directeur Xavier CUISSET

J'DEA – Beaune-la-Rolande - représentée par son directeur Fabrice GUILBAUD

La Jardinerie de la Vallée - Puiseaux - représentée par son directeur Laurent BRY

Les Roses anciennes – André Eve - Chilleurs-aux-Bois - représentée par son responsable commercial François DENISE

Le Chatel des vivaces – Givraines - représentée par son directeur Pascal MET

L'ESAT les Cèdres – Pithiviers - représentée par son directeur Jean-Raymond BETHON

Objet de la charte

La charte décrit le processus engagé par les jardinerie et pépinières signataires afin de promouvoir les alternatives aux pesticides et le programme d'accompagnement que Loiret Nature Environnement, avec le soutien du Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, s'engage à réaliser auprès des enseignes signataires.

ARTICLE 1 - CHAMP GÉOGRAPHIQUE

L'opération s'étend sur le Pôle d'Équilibre Territoire Rural du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais comprenant 78 communes (Annexe 1).

ARTICLE 2 - OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET DES ASSOCIATIONS

Article 2-1 : objectifs

- Protéger l'environnement, particulièrement les ressources en eau, et la santé publique.
- Accompagner le retrait de la vente de produits phytosanitaires aux particuliers par la promotion des alternatives aux traitements chimiques.
- Diminuer les coûts inhérents à l'utilisation des pesticides : dépollution de l'eau, collecte et traitement des déchets toxiques, coûts sanitaires...

Article 2-2 : engagements

- Prendre en charge un plan de communication en direction du grand public visant à promouvoir les solutions sans pesticide et à orienter les particuliers vers les enseignes signataires de la charte.
- Concevoir et mettre à disposition des jardinerie des outils de communication (Annexe 2) pour encourager les solutions alternatives.
- Concevoir et mettre à disposition des pépinières des présentoirs et jardifiches pour promouvoir les solutions alternatives.
- Assurer une information des vendeurs des jardinerie (Annexe 3) sur les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, sur les autres options et sur les outils mis à disposition dans le cadre de la charte.
- Identifier et mettre en avant des outils/articles que les jardinerie signataires ont à disposition (Annexe 4).
- Respecter la confidentialité des données transmises par les enseignes.

ARTICLE 3 - OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS DES ENSEIGNES

Article 3-1 : objectifs

- Inscrire l'entreprise dans une démarche responsable et citoyenne.
- Participer à une action locale mobilisant l'ensemble des acteurs pour réduire les pollutions par les pesticides.
- Améliorer la fonction de conseil auprès des consommateurs.
- Diminuer la vente des produits phytosanitaires au profit de la vente des articles recommandés par la charte.

Article 3-2 : engagements

- Décliner dans la surface de vente les supports mis à disposition dans le cadre de la charte.
- Apporter à chaque client demandeur de conseils, une information sur les risques et sur les solutions sans pesticide susceptibles d'être mises en œuvre.
- Ne pas diffuser d'information discréditant les techniques de jardinage au naturel et faisant apparaître les pesticides comme indispensables et sans risque pour la santé et l'environnement.

Article 3-3 : engagements spécifiques aux jardineries

- Faire participer les vendeurs chargés du rayon phytosanitaires à la réunion d'information proposée dans le cadre du dispositif par Loiret Nature Environnement.
- Disposer en magasin du maximum d'articles du tronc commun promus par la charte et développer les autres solutions possibles.
- Créer au moins un temps fort pour la promotion des solutions sans pesticide d'une durée équivalente à au moins 2 semaines sur la période mars-mai ou septembre-octobre. Ce temps fort pourra consister en la mise en place d'un podium de démonstration sur les solutions de jardinage au naturel.
- Accueillir au moins une animation ou un atelier de Loiret Nature Environnement pour la promotion des solutions sans pesticides.

Données quantitatives :

- Les quantités et/ou chiffres d'affaires vendus au cours de l'année précédent le lancement de la charte et les années suivantes et/ou une évolution en pourcentage de la vente de pesticides et de solutions alternatives.

Données qualitatives :

- La réponse au questionnaire sur l'impact et sur l'efficacité de la charte qui sera proposé par les collectivités et les associations.

Article 3-3 : engagements spécifiques aux pépinières

- Accueillir au moins une animation ou un atelier de Loiret Nature Environnement pour la promotion des solutions sans pesticides.

ARTICLE 4 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

L'ensemble des dispositions de la présente convention est pris en charge financièrement par le PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 5 - DURÉE

La présente charte prendra effet le 1er octobre 2017 et s'achèvera le 31 décembre 2018.

Un bilan sera réalisé et donnera lieu, le cas échéant, à une reconduction éventuelle de l'opération.

ARTICLE 6 - MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le groupe de suivi animé par Loiret Nature Environnement sera chargé de suivre la mise en œuvre, d'apprécier les résultats et d'envisager les modalités de reconduction de la charte. Ce groupe est composé des représentants des signataires de la charte.

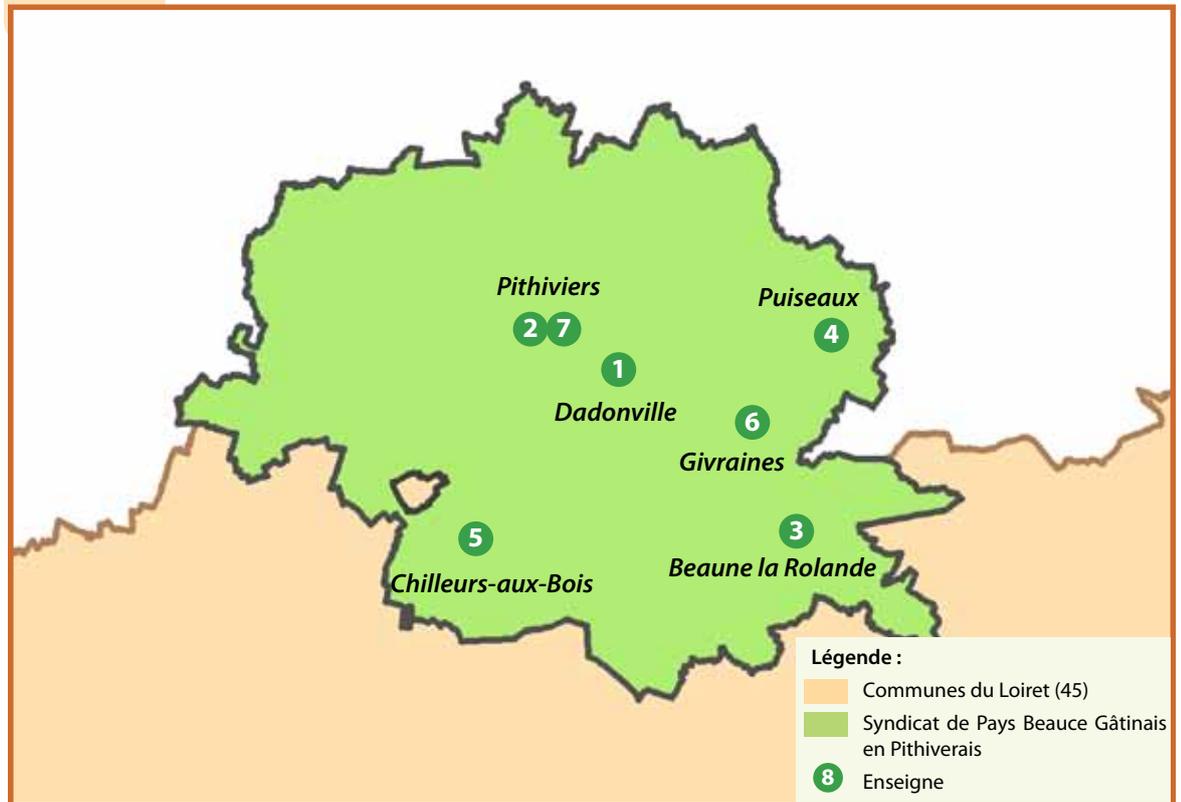
ARTICLE 7 - RETRAIT DE LA CHARTE

L'opération étant fondée sur le volontariat, les enseignes pourront se libérer des engagements de la charte à tout moment par simple courrier notifié à Loiret Nature Environnement. En conséquence de ce retrait, les enseignes ne pourront se prévaloir des messages et supports déclinés par la charte et restitueront à LNE les outils de communication mis à leur disposition. De leur côté, le Pays et Loiret Nature Environnement pourront prononcer unilatéralement le retrait de l'un ou l'autre des signataires ne respectant pas les engagements, avec les mêmes conséquences que celles évoquées ci-dessus.

Annexe 1

Le territoire concerné

Le territoire visé par la charte regroupe les 78 communes du Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, comptant environ 65 000 habitants.



Sur ce territoire, 7 jardinerie et pépinières s'engagent dans l'opération « jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » en 2017 :

- ❶ Delbard – Dadonville
- ❷ Gamm Vert – Pithiviers
- ❸ J'DEA – Beaune-la-Rolande
- ❹ La Jardinerie de la Vallée – Puisieux
- ❺ Les Roses anciennes – André Eve – Chilleurs-aux-Bois
- ❻ Le Chatel des vivaces – Givraines
- ❼ L'ESAT les Cèdres – Pithiviers



La Jardinerie de la Vallée



Le châtel des vivaces
Un producteur à votre service



Annexe 2

Les outils de communication

À L'ENTRÉE DU MAGASIN :

Des affichettes de format A3 signalant l'opération :

- Affiche personnalisée faisant référence à la Charte.



DANS LE MAGASIN :

13 fiches thématiques avec présentoir :

Les 13 thématiques développées :

- Pourquoi jardiner sans pesticides ?
- La pelouse
- Terrasses, allées, cours
- Arbustes, haies, rosiers, vergers et fleurs
- Au potager
- Les paillis
- Produits et traitements bio
- Faire confiance aux auxiliaires du jardin
- Le compostage et la récupération des déchets vert
- Un jardin sobre en déchets
- Le lombricomposteur, sans bruit, sans odeur, c'est un super composteur !
- L'eau au jardin
- Les plantes invasives



Charte d'engagement - « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide »

Dans le rayon «phytosanitaires» :

- 3 types de réglottes (format 10 x 3,5 cm) à placer à différents endroits du rayon «phytosanitaires» avec un message renvoyant vers le vendeur conseil «pour faire un choix différent».



Près des solutions sans pesticides (paillages, compost, outils...) :

- 1 réglotte alternative aux pesticides (format 10 x 3,5 cm) à placer à différents endroits du rayon des produits bio avec un message renvoyant vers le vendeur conseil «pour vous aider dans votre choix».



- Des stop-rayons de 10 x 12,5 cm à placer près des solutions préconisées (petits produits).



- 8 pannonneaux de format A4, pour mettre en valeur certaines solutions préconisées (produits volumineux, produits placés à l'extérieur...)

Les 8 thèmes développés :

- Les paillages
- Le scarificateur
- Les plantes couvre-sol
- Les composteurs
- Les composts et les fumiers
- La récupération d'eau de pluie
- Les broyeurs de déchets verts
- Les abris à auxiliaires





- Des fiches produits (format 26,15 x 18,75 cm), comme les panonceaux, elles mettent en valeur certaines alternatives aux pesticides. Ces fiches contiennent un descriptif de chaque solution.



- Des fiches podiums de format A4, destinées aux enseignes pour les aider à mettre en place des podiums de démonstration sur une thématique particulière du jardinage au naturel.



- **4 livrets mis en consultation** (format A5) accrochés aux gondoles par des chaînettes :
 - « **Pesticides : une atteinte grave à la santé et à l'environnement** » présente les conséquences de l'utilisation des pesticides sur notre santé et notre environnement.
 - « **Les alliés du jardinier** » présente le rôle des insectes et des autres animaux au jardin et l'intérêt de les préserver.
 - « **Plaidoyer pour des herbes... pas si folles !** » présente les herbes spontanées et permet de démystifier l'expression « mauvaises herbes ».
 - « **Des solutions pour maîtriser 9 maladies et ravageurs des fruits et légumes** » permet de reconnaître ces maladies et ravageurs et présente les moyens de lutte sans pesticide.



Annexe 3

Information des vendeurs

Objectif : Apporter au personnel des enseignes de vente les informations sur les dangers des pesticides sur la santé et l'environnement, des conseils pour orienter la clientèle vers des méthodes alternatives aux produits chimiques, et une présentation des outils mis à leur disposition par Loiret Nature Environnement.

Durée : 2H

Effectif (à titre indicatif) : jusqu'à 10 personnes

Lieu : dans les locaux du magasin

PROGRAMME

Partie 1 – Présentation du programme « Pesticides, comment s'en passer ? » (15')

- Présentation de Loiret Nature Environnement
- Présentation de l'historique du programme et des différentes actions

Partie 2 – Problématique des pesticides et mesures alternatives (30')

- Rappels sur les produits phytosanitaires et la réglementation
- Les risques pour la santé et l'environnement
- Rappel des techniques préventives
- Rappel des techniques curatives

Partie 3 – « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » (45')

- Présentation des objectifs de l'opération
- Les engagements des différents partenaires
 - Engagements des enseignes
 - Engagements de Loiret Nature Environnement
- Les animations dans les enseignes
- Les outils de communication

Partie 4 – Installation des outils in situ (30')

Annexe 4

Les solutions de jardinage au naturel

1 - DÉSHERBER ET ÉVITER LES PLANTES INDÉSIRABLES

OBJECTIF	TYPES	TRONC COMMUN DES SIGNATAIRES	SOLUTIONS POSSIBLES À DÉVELOPPER
Solution préventives	Paillis végétaux	<ul style="list-style-type: none"> Écorces de pin 	<ul style="list-style-type: none"> Écorces et broyat de feuillus Paillette de chanvre Paillette de lin Cosses de fèves de cacao Pouzzolane Ardoises pilées Copeaux de bois
	Film papier et végétal	<ul style="list-style-type: none"> Paillage papier Paillage à base de farine de céréales 	<ul style="list-style-type: none"> Feutre végétal
	Paillis plastiques	<ul style="list-style-type: none"> Film plastique 80 microns (spécial haies ou spécial vignes) Bâche plastique non tissée 	<ul style="list-style-type: none"> Géotextile à placer sous les allées gravillonnées
	Plantes couvre-sol	<ul style="list-style-type: none"> Les trois meilleures : <ul style="list-style-type: none"> - Consoude à grandes fleurs (naine tapissante) (Symphytum grandiflorum ou Symphytum ibericum) - Géranium à grosses racines (Geranium macrorhizum) - Géranium endressii ou oxonianum Les autres : <ul style="list-style-type: none"> - Lamier maculé nain (éviter le lamier jaune galeobdolon, trop envahissant) - Céraïste tomenteuse (soleil), - Népéta mussinii et 'Six Hills Giant' 	<ul style="list-style-type: none"> Alchémille mollis Bruyère d'hiver Cotoneaster Skogolm Epimédium Fusain de Fortune Lierre Marjolaine naine dorée Pachysandra tormalis Petite pervenche (éviter la grande pervenche, trop envahissante) Phlomis de Russel (site chaud et sec) Symphorine chenaultii 'Hancock'
	Pour semer en rang étroit et sarcler facilement :	<ul style="list-style-type: none"> Cordeau Serfouette Rayonneur Boîte à semis 	

Solutions curatives	Outils de désherbage mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Couteau grattoir à désherber les pavés • Couteau désherbant • Sarcloir-grattoir à lame fixe ou oscillant • Binette Pour le travail du sol et extirper les racines des herbes indésirables : <ul style="list-style-type: none"> • Fourche à bêcher • Croc 	<ul style="list-style-type: none"> • Désherbeur écologique
	Outils de désherbage thermique		<ul style="list-style-type: none"> • Désherbeur thermique à gaz (montée sur grosse bouteille de gaz, pas ceux avec cartouches jetables) • Arrosoir galvanisé avec pomme métallique (pour désherbage à l'eau chaude)
	Sur terrasses et pavés Suppression des mousses et lichens		<ul style="list-style-type: none"> • Anti mousse surfaces dures à base d'acide pélargonique ou de D limonène
Pelouse	Produits curatifs et préventifs contre les mousses	<ul style="list-style-type: none"> • Gazon haut de gamme (Label Rouge) et variétés adaptées à l'ombre • Scarificateur manuel et/ou à moteur • Engrais antimousse • Amendement calcaire et magnésien (calcaire naturel, dolomie... sauf lithotamne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Scarificateur à moteur • Tondeuse à gazon à réglage rapide de la hauteur de coupe (6-8 cm)

2 - PRÉVENIR LES MALADIES ET ENTRETENIR LA CROISSANCE SAINES DES PLANTES

BUT	TYPES	TRONC COMMUN DES SIGNATAIRES	SOLUTIONS POSSIBLES À DÉVELOPPER
Entretien la fertilité du sol	Amendement organique	<ul style="list-style-type: none"> • Compost végétal • Fumier composté de bovin, de cheval, à base d'algues... 	<ul style="list-style-type: none"> • Régénérateur de sol (à base de lignite et de microorganismes) • Lombricompost
	Amendement calcaire	<ul style="list-style-type: none"> • Amendement calcaire et magnésien (Calcaire naturel, Dolomie... sauf Lithothamne) • Test de pH du sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaux (carbonate de calcium et de magnésium)
	Engrais organiques solides ou liquides	<ul style="list-style-type: none"> • Engrais organo-minéraux avec la mention AB (agriculture biologique) • Engrais foliaires • Macération d'ortie 	<ul style="list-style-type: none"> • Macération de consoude • Jus d'algue et biostimulants aux algues • Stimulant à base de calcite
	Engrais verts	<ul style="list-style-type: none"> • Moutarde • Phacélie • Colza d'hiver 	<ul style="list-style-type: none"> • Navette • Seigle • Sarrasin • Trèfle violet, incarnat, luzerne • Vesce
	Outils pour le travail doux du sol	<ul style="list-style-type: none"> • Fourche à bêcher • Croc • Griffes de jardin 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourche écologique (type grelinette)
	Autres produits	<ul style="list-style-type: none"> • Mycorhizes (Mycor ou similaire) 	
Créer son propre amendement	Outils pour le compostage et le paillage	<ul style="list-style-type: none"> • Balai à feuilles • Tondeuse à gazon (pour broyer les déchets végétaux tendres) • Sac de ramassage des déchets (sac réutilisable) • Composteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Broyeur à végétaux • Brouette
Renforcer la résistance des plantes	Engrais foliaires Phytostimulants*	<ul style="list-style-type: none"> • Macération d'ortie • Orties sèches • Macération de préle • Biostimulant aux algues • Biostimulant au cuivre 	
Eviter le développement des maladies	Fongicides préventifs*	<ul style="list-style-type: none"> • Produits cupriques : <ul style="list-style-type: none"> - Bouillie bordelaise - Hydroxyde de cuivre - Oxychlorure de cuivre - Biostimulant au cuivre • Produit soufré : Soufre micronisé et soufre liquide • Mouillant (pour réduire les doses d'emploi des produits) : <ul style="list-style-type: none"> - terpène de pin 	

Installer des plantes moins sensibles aux maladies	Fruits et légumes moins sensibles aux maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Pommes de terre peu sensibles au mildiou (Éden, Naturella, Apollo, Allians, Timate, Spartaan, Bernadette) ou assez peu sensibles (Juliette, Bondeville, Nicola, Carlita, Émeraude, Dolwen, Monalisa...) • Tomates les moins sensibles : <ul style="list-style-type: none"> - Au mildiou : Fandango, Pyros, Ferline, Fantasio, Maestria - Aux virus et autres maladies : Carmello, Boa... • Laitues solides (résistance au brémia, à la chaleur...) : Canasta, Camaro, Marsala... • Haricots résistants à l'antracnose (selon catalogue) • Épinards résistants au mildiou (selon catalogue) ... 	
	Arbres fruitiers moins sensibles aux maladies	• Selon les fournisseurs et les catalogues	<ul style="list-style-type: none"> • Pommiers (tavelure) • Pécher (cloque) • Cassissier et groseillier (oïdium) • Cerisier et prunier (moniliose...)
	Rosiers moins sensibles aux maladies (Marsonina, rouille...)	• Nombreuses variétés ayant obtenu le Label de résistance et de qualité ADR	• Se renseigner auprès des fournisseurs
Arroser sans gaspiller	Récupération d'eau de pluie	• Récupérateur d'eau de pluie	
	Arroser sans gaspiller		<ul style="list-style-type: none"> • Tuyau microporeux • Tuyau avec goutteurs
	Économiser l'eau	• Paillis végétaux (écorces de pin...)	

*** Attention, ces produits ne sont pas sans dangers !
Bien se protéger et respecter les conditions d'emploi.**

3 - CONTRÔLER ET ÉLIMINER LES RAVAGEURS

	TYPES	TRONC COMMUN DES SIGNATAIRES	SOLUTIONS POSSIBLES À DÉVELOPPER
Solutions préventives court terme	Barrières contre les ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Voile anti-insectes • Filets anti-oiseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Sachets papiers de protection des fruits
	Pièges	<ul style="list-style-type: none"> • Collier à glu anti-insecte • Pince à taupe • Pince à campagnol • Pièges à mulot et campagnol 	<ul style="list-style-type: none"> • Piège à limace • Piège à phéromones (vers de la pomme, mouche de la cerise...) • Collier-piège à carpocapse • Collier antifourmi • Piège jaune à glu contre les aleurodes, la mouche de la cerise • Piège orange contre la mouche de la carotte • Piège bleu contre les thrips
Solutions curatives court terme	Produits de traitement sélectifs*	<ul style="list-style-type: none"> • Insecticide à base de Bacillus thuringiensis (Bt) sans pyrèthre (uniquement contre chenilles) • Anti-limace à base de phosphate de fer 	<ul style="list-style-type: none"> • Géotextile à placer sous les allées gravillonnées
	Produits non sélectifs*	<ul style="list-style-type: none"> • Insecticide à base de pyrèthre • Huile de colza insecticide • huile blanche de paraffine • Boîte appât anti-fourmi à base de spinosad (les poudres au spinosad ne sont pas acceptables sur le plan environnemental car non sélectives) • Badigeon blanc arboricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Purin de fougères (contre puceron dont lanigère et taupins) • Savon noir et savon mou • Boîte appât rechargeable antifourmi à base de spinosad
	Lutte biologique (lâchers d'auxiliaires)		<ul style="list-style-type: none"> • Coccinelles à 2 points (<i>Adalia bipunctata</i>) • Larves de chrysopes • Nématodes contre les limaces • Nématodes contre les vers blancs et les larves d'otiorhynque

Solutions préventives long terme	Abris et nicher pour auxiliaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nichoirs à mésanges, rouge-gorge, sitelle, grimpeur • Mangeoires à oiseaux (et aliments) • Paillis (voir plus haut) 	<ul style="list-style-type: none"> • Abris d'hiver pour coccinelles • Abris d'hiver pour les chrysopes • Abris et nichoirs à chauve-souris • Abri pour les hérissons • Nichoirs à insectes • Bains d'oiseaux, abreuvoirs à oiseaux • Pot à perce-oreilles
	Haies champêtres et arbustes favorables aux insectes auxiliaires	<ul style="list-style-type: none"> • Buis toujours vert, viorne obier fertile, laurier tin, sureau noir, noisetier commun, cornouiller mâle, charme, houx 	
	Fleurs champêtres		<ul style="list-style-type: none"> • Mélange de graines de fleurs sauvages

*** Attention, ces produits ne sont pas sans dangers !
Bien se protéger et respecter les conditions d'emploi.**

Charte d'engagement

Signature des institutions

Monique BEVIERE
Présidente du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Martine BURGUIERE
Présidente de Loiret Nature Environnement

Charte d'engagement

Signature des enseignes commerciales

19



Yann LESAGE
Directeur
DELBARD
Dadonville

Fabrice GUILBAUD
Directeur
J'DEA
Beaune-la-Rolande

Xavier CUISSET
Directeur
GAMM VERT
Pithiviers

Laurent BRY
Directeur
LA JARDINERIE DE LA VALLÉE
Puisseaux

François DENISE
Responsable commercial
LES ROSES ANCIENNES - ANDRÉ EVE
Chilleurs-aux-Bois

Pascal MET
Directeur
LE CHATEL DES VIVACES
Givraines

Jean-Raymond BETHON
Directeur
ESAT LES CÈDRES
Pithiviers



Opération soutenue par :



Les pesticides,
c'est pas
systématique !

www.loiret-nature-environnement.org

